

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 13 novembre 2020 relatif à l'agrément de certains accords de travail applicables dans les établissements et services du secteur social et médico-social privé à but non lucratif

NOR : SSAA2031739A

Le ministre des solidarités et de la santé,

Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L. 314-6 et R. 314-197 à R. 314-200 ;

Vu les avis de la Commission nationale d'agrément, mentionnée à l'article R. 314-198, en date du 12 novembre 2020 ;

Vu la notification en date du 13 novembre 2020,

Arrête :

Art. 1^{er}. – N'est pas agréé l'accord collectif de travail suivant :

I. – Branche de l'Aide à Domicile

Avenant n° 43/2020 du 26 février 2020 relatif à la révision des emplois et rémunérations du titre III de la convention collective.

Art. 2. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 13 novembre 2020.

Pour le ministre et par délégation :

*La directrice générale
de la cohésion sociale,*

V. LASSERRE